

Éléments sur l'enseignement de l'allemand et la coopération de l'académie de Créteil avec l'Allemagne

➤ **Apprentissage de l'allemand**

375 collèges et 169 lycées soit 544 établissements au total proposent l'allemand dans l'académie de Créteil, cela représente 82% des établissements du second degré. 49 947 élèves apprennent l'allemand dans l'académie, toutes filières et sections confondues.

L'académie compte à la rentrée scolaire 2021 :

- 1 école maternelle bilingue Elysée 2020 : l'école maternelle La Cloche à Fontainebleau (77) ;
- 16 établissements qui proposent des sections européennes allemand ;
- 3 sections internationales allemandes à Fontainebleau (77) : à l'école Léonard de Vinci, au collège international et au lycée François I^{er} ;
- 2 établissements qui proposent une section Abibac : le lycée Galilée à Combs-la-Ville (77) et le lycée Albert Schweitzer au Raincy (93), avec au total 113 élèves inscrits. Ces sections binationales obtiennent 100% de réussite au baccalauréat alors qu'il n'y a presque aucun élève natif, les élèves étant avant tout recrutés sur leur motivation ;
- 222 collèges publics et privés offrant le dispositif bilangue anglais-allemand en 6^{ème}.

En 2022, 1 175 candidats sont inscrits à la certification *Deutsches Sprachdiplom 1* (DSD 1).

Pour accompagner l'enseignement de la langue allemande, l'académie de Créteil :

- a affecté, en 2021-2022, 12 assistants de langue allemande ;
- accueille chaque année 3 ou 4 volontaires allemands, dans le cadre du programme géré par l'OFAJ.

A la rentrée scolaire 2022, une section internationale allemande ouvrira au collège Albert Camus à Meaux (77) et une autre au collège Jean Zay à Bondy (93).

➤ **Partenariats entre établissements et mobilités des élèves**

A la rentrée scolaire 2021, on recense 149 appariements déclarés entre établissements cristoliens et allemands et 62 partenariats scolaires déclarés.

Les mobilités d'élèves, individuelles comme collectives, sont principalement encadrées et financées par l'OFAJ. L'Allemagne est le pays dans lequel l'académie réalise le plus de mobilités. Ainsi, en 2019 avant la crise sanitaire, 55 rencontres au domicile du partenaire ont été organisées et ont bénéficié à 1 145 participants.

➤ **Partenariat académique avec le Land de Brandebourg**

Ce partenariat a été officialisé par la déclaration d'intention du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Land de Brandebourg et de l'Académie de Créteil signée le 03.06.2008.

Le contact au ministère de l'Éducation du Land avait permis, en février 2019, que le Land participe au projet Erasmus+ « Mobilités pour l'amélioration du climat scolaire (MAX) » porté par l'académie de Créteil par l'organisation d'une visite d'établissement.

La délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération de l'académie de Créteil qui correspond à distance depuis le début de la crise sanitaire avec le partenaire académique du Brandebourg lui proposera de nouvelles actions concrètes pour faire vivre ce partenariat, notamment l'accueil de visites d'études dans le cadre de projets Erasmus+ portés par l'académie.